



AVIS D'APPEL À CANDIDATURE

POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) PHARMACIENS AU PROFIT DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

L'Autorité de régulation du secteur de la Santé (A.R.S) est l'Organe Supérieur du Secteur de la Santé.

Dans le cadre de sa fonction de régulation du sous-secteur pharmaceutique, l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé, à travers le Conseil de surveillance du sous-secteur pharmaceutique :

- traite de toutes les questions relatives au sous-secteur pharmaceutique ;
- veille aux relations harmonieuses entre toutes les parties prenantes du sous-secteur pharmaceutique.

En vue de renforcer le Conseil de surveillance du sous-secteur pharmaceutique, l'A.R.S lance le présent avis public à candidature afin de recruter :

- Un.e (01) pharmacien.ne spécialiste des systèmes d'approvisionnement en produits de santé ;
- Un.e (01) pharmacien.ne spécialiste en santé publique.

I. CONDITIONS GÉNÉRALES

Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité béninoise ;
- être de bonne moralité ;
- être en activité professionnelle dans le secteur public ou privé. Les agents contractuels de droit public de l'Etat (ACDPE), exception faite de ceux initialement recrutés au profit de la Présidence de la République, souhaitant postuler au test de recrutement doivent, en cas de sélection, présenter une démission dûment acceptée de la Fonction Publique avant toute prise de service ;
- avoir une bonne connaissance du secteur pharmaceutique ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire ou pénale ;



- jouir de ses droits civiques.

II. CONDITIONS PARTICULIÈRES

1) Pharmacien.ne spécialiste des systèmes d'approvisionnement en produits de santé (référence = SSAPS25)

➤ Responsabilités et tâches

Sous la supervision de la présidente du Conseil de surveillance du sous-secteur pharmaceutique, il(elle) est chargé.e de :

- Collecter et analyser les données permettant de suivre les performances de la chaîne d'approvisionnement ;
- Assurer le suivi continu des processus d'approvisionnement, de la planification à la distribution ;
- Veiller à l'application rigoureuse des recommandations issues du diagnostic initial ;
- Détecter et alerter sur toute dérive ou non-conformité dans les pratiques de quantification, d'achat, de stockage et de distribution ;
- Proposer des actions correctives ou préventives en cas de dysfonctionnement ;
- Apporter son appui technique à toutes les activités du Conseil de surveillance du sous-secteur pharmaceutique.

➤ Qualifications et aptitudes

- Être Docteur en Pharmacie ;
- Avoir une expérience significative dans la gestion d'approvisionnement pharmaceutique et/ou dans le management de la qualité ;
- Avoir une connaissance des normes de qualité (Bonnes Pratiques de Fabrication, normes ISO, Bonnes pratiques de distribution...) ;
- Jouir d'une bonne santé ;
- Être immédiatement disponible ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle et de communication.



2) Pharmacien.ne spécialiste en santé publique (référence = PHSSP25)

➤ Responsabilités et tâches

Sous la supervision de la présidente du Conseil de surveillance du sous-secteur pharmaceutique, il(elle) est chargé.e :

- D'évaluer l'impact des politiques et pratiques d'approvisionnement sur les objectifs nationaux de santé publique, notamment en matière d'accès, d'équité et de couverture des besoins en produits de santé essentiels ;
- De contribuer à l'évaluation des procédures de quantification et de planification, en s'assurant qu'elles reflètent les besoins épidémiologiques et démographiques réels ;
- D'analyser la disponibilité, l'accessibilité économique et la pertinence des produits importés ou distribués, au regard des données de consommation, des référentiels thérapeutiques et des stratégies nationales de santé ;
- D'identifier les inégalités ou ruptures potentielles dans la chaîne d'approvisionnement affectant la population, les plus vulnérables en particulier, des zones géographiques spécifiques ou des catégories de produits sensibles (vaccins, dispositifs médicaux, etc.) ;
- De contribuer à l'analyse des risques sanitaires liés aux dysfonctionnements du système d'approvisionnement, et proposer des stratégies d'atténuation ;
- Apporter son appui technique à toutes les activités du Conseil de surveillance du sous-secteur pharmaceutique.

➤ Qualifications et aptitudes

- Être docteur en Pharmacie, avec une spécialisation en santé publique, politiques pharmaceutiques, ou systèmes de santé (master ou équivalent) ;
- Avoir une expérience significative en analyse de systèmes de santé, évaluation de politiques de santé, ou pilotage de programmes de santé axés sur le médicament ;
- Avoir une capacité à interpréter des données épidémiologiques, logistiques et économiques pour orienter les choix d'approvisionnement ;
- Avoir une connaissance des Bonnes Pratiques de Distribution (BPD), de la réglementation pharmaceutique, et des mécanismes de gouvernance des produits de santé ;
- Jouir d'une bonne santé ;
- Être immédiatement disponible ;



- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles, analytiques et de communication, avec orientation stratégique.

III. Contenu, lieu de dépôt des dossiers et date de clôture

Les dossiers de candidature comprennent une version numérique des pièces ci-après :

1. une lettre de motivation adressée au Président de l'A.R.S ;
2. un curriculum vitae détaillé ;
3. la photocopie légalisée des diplômes exigés ;
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
5. une copie de l'acte de naissance sécurisé ;
6. une copie du certificat de nationalité ;
7. le dernier acte d'avancement (Fonctionnaire d'Etat) ou attestation de travail (agent du secteur privé) ;
8. une photo d'identité récente.

Ces 8 pièces sont compilées dans un fichier unique en format PDF et classées dans l'ordre indiqué dans la liste ci-dessus. Ce fichier sera identifié comme ci-après : « **NOM + Référence du poste** » et envoyé à l'adresse mail **ars@presidence.bj** au plus tard le vendredi 22 août 2025 à 16h.

La version matérielle du dossier sera exigée au moment de l'entretien de sélection.

IV. Étapes de la sélection

- Présélection sur étude de dossiers ;
- Entretien de sélection.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à l'entretien de sélection.

Fait à Cotonou, le 05 août 2025

Le Président de l'A.R.S



Dr Lucien DOSSOU-GBÉTÉ